

CARNET D'ATTESTATION D'ENTRETIEN ET/OU DE RAMONAGE POELE / CHAUDIERE / INSERT BOIS BUCHE ET GRANULE

FICHE PRODUIT – REFERENCE PRO6103



Table des matières

1) Présentation	3
2) Description	3
a) Points de contrôle :	3
b) Conseils et informations sur :	3
c) Réglementation.....	4
3) Présentation du formulaire	5

1) Présentation

Carnet élaboré par la FIPC – Fédération des Installateurs de Poêles et de Cheminées...



...et conforme aux recommandations de l'ADEME.

Carnet de 50 attestations de 3 volets autocopiants

Pour tout type d'appareil de chauffage (poêle, chaudière, insert, insert hydraulique...) à combustible solide (bûches, granulés bois ou pellets, plaquettes de bois ou bois déchiqueté).

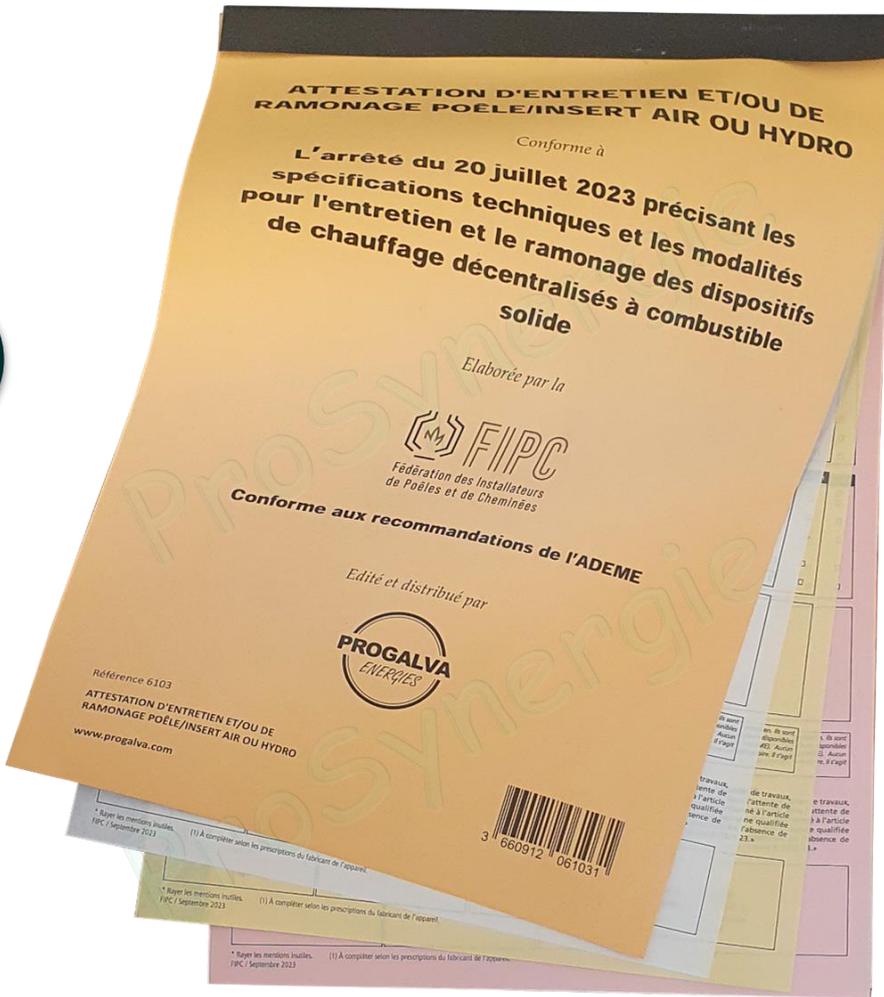
2) Description

a) Points de contrôle :

- de l'ENTRETIEN : 21 obligatoires + 3 recommandés
- du RAMONAGE: 6 obligatoires + 4 recommandés

b) Conseils et informations sur :

- le bon usage de l'appareil
- les améliorations possibles



c) Réglementation

Attestation d'entretien et /ou de ramonage de poêle ou insert hydro conforme à l'arrêté du 20 juillet 2023.

Cet arrêté concerne : « les professionnels de la filière de l'entretien et du ramonage des dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide (comprenant les foyers ouverts), et utilisateurs de ces appareils. »

Notice : « l'arrêté précise les modalités d'application de l'obligation d'entretien annuel des dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide et l'obligation d'information lors des entretiens ou ramonages, prévue par l'article R. 1331-14 et suivants du code de la santé publique »

Extrait de la réglementation : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047873344>

3) Présentation du formulaire

The image shows a detailed view of a maintenance certificate form titled 'ATTESTATION D'ENTRETIEN ET/OU DE RAMONAGE POELE / INSERT AIR OU HYDRO'. The form is divided into several sections, each with a table of items to be checked. Callouts 'a' and 'b' point to the header information and a QR code. Callouts 1 through 8 point to specific sections: 1 (client and device info), 2 (mandatory maintenance points), 3 (recommended maintenance points), 4 (mandatory chimney cleaning points), 5 (recommended chimney cleaning points), 6 (usage and safety advice), 7 (possible improvements), and 8 (signature area).

5

Les différents points sont accompagnés de 3 cases à cocher : « Effectué », « Non effectué », « Sans objet ».

- 1 : Adresse du client et de la société, Modèle et caractéristiques de l'appareil
- 2 : Points de contrôle de l'entretien obligatoires,
- 3 : Points de contrôle de l'entretien recommandés
- 4 : Points de contrôle du ramonage obligatoires,
- 5 : Points de contrôle du ramonage recommandés
- 6 : Conseils et information sur le bon usage de l'appareil
- 7 : Conseils et information sur les améliorations possibles
- 8 : Signature du client et de la société
- a : Numéro du formulaire
- b : Lien vers la page conseil de l'ADEME :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/travaux/bien-chauffer-bois-moins-polluer>